

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 04 JUILLET 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT **Maire**,

Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**s

Laurence LACHAPELLE, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Bruno CAFFIER, Francine FAUQUEMBERGUE, Bernard LÉTUVÉ, Nancy SUZE, O. WAUTERS ; My LEDOUX, M. VASSEUR, **Conseillers**

Absents : Yannig MERLIN Pouvoir à..... Alain CHOTEAU

Colette JOLLIVET Pouvoir à..... Geneviève DELABY

Secrétaire de séance : G. DELABY.

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

Observations sur le compte rendu de la séance du 31 mai 2022 : Néant



1. Démission d'AF LAMBRECHTS, INSTALLATION DE Michel VASSEUR.

Du fait de la démission d'A.F. LAMBRECHTS, Michel VASSEUR devient automatiquement Conseiller Municipal. Il est installé dans ses fonctions.

2. Procès-verbaux, Comptes-Rendus des Conseils Municipaux. Publicité.

Une ordonnance du 7 octobre 2021 vient réglementer ces sujets. En particulier :

1. Le Conseil doit délibérer pour maintenir la diffusion sur papier.
2. Étrangement, les conseillers ayant participé à une délibération n'ont plus à la signer.

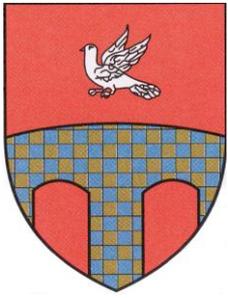
À l'unanimité, le Conseil décide de maintenir ce qui est dans son règlement :

- Les Comptes-Rendus tiennent lieu de Procès-Verbaux.
- Ils sont affichés dans les cadres municipaux
- Ils sont diffusés sur le site de la Commune
- Ils sont collés sur le registre
- Ils sont distribués sur papier à tous les Conseillers.
- Ils leur sont communiqués électroniquement, si possible

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

- Ils sont communiqués à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées
- Quand ils sont collés sur le registre, lors de la séance suivante, ils sont signés par les Conseillers qui s'y trouvaient présent.

3. Compétence d'Urbanisme de la Thelloise, convention.

La Thelloise instruit les dossiers d'urbanisme. La convention y afférente est renouvelable de mandat en mandat. Cette formalité avait été négligée pour le présent mandat. Il faut donc la reprendre. S'y ajoute la dématérialisation des documents, obligatoire pour les Communes de plus de 3 500 habitants, proposée pour les Communes de moins de 2 000 habitants, dont Ponchon. Acquisition du logiciel par la Thelloise : 0.78 € X 1 140 habitants = 889 €, payable une fois, diminuée des subventions attendues.

Accord unanime du Conseil Municipal

4. Modification du Plan Local d'Urbanisme.

Dans les zones de carrières, c'est-à-dire dans les zones NC du Plan Local d'Urbanisme, on ne peut édifier que des bâtiments à usage de carrière, pas des bâtiments à usage agricole, même si une carrière est comblée et réaffectée à un usage agricole. Pour supprimer ce point de règlement excessif, une modification du PLU s'avère nécessaire. Proposition du Cabinet d'Urbanisme ARVAL, pour mener à bien cette modification : 2 700 € HT.

Accord unanime du Conseil Municipal

5. Viabilisation du terrain CARLIER, dans la côte du Larris.

Pour acquérir le terrain du BOULOIR, nécessaire à l'agrandissement de l'École, la Commune a cédé 3 terrains à bâtir viabilisés aux consorts LÉTUVÉ. L'un de ces terrains, situé dans la cote du Larris, a été cédé à Mr CARLIER. Mr CARLIER a pris à sa charge la viabilisation, contre remboursement par la commune du montant de cette viabilisation. Il en demande maintenant le remboursement pour 5 937,05 € TTC.

Le Conseil ne voit là que l'exécution de ses engagements, exprimés dans sa délibération du 05/02/2021.

6. Acquisition du terrain LENFANT, dans la côte du Larris.

Mme LENFANT ne désire pas le vendre. Le Conseil insiste pour l'acheter. Il le considère indispensable comme terrain pour l'École. Certains conseillers invoquent de plus son déboisement, et son reboisement nécessaire pour des raisons de sécurité.

7. Stationnement du car scolaire devant le porche de la Mairie.

Pour des raisons de sécurité, les parents d'élève sont opposés à son décalement.

Le Conseil Municipal également.

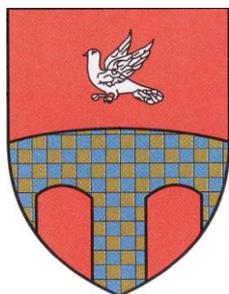
Mr VASSEUR pense, qu'à l'avenir, il faudra revoir la desserte de l'École.

8. Chemin de la Planquette de Noailles à Framicourt.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

Devis de l'ESAT de Beauvais : 3 407 € TTC.

Il avait été envisagé de solliciter le Fonds de concours de la Thelloise : c'est trop tard pour cette année.

Accord unanime du Conseil Municipal, pour commander les travaux, dès maintenant, entièrement à la charge de la Commune.

9. Chemin Rural n° 24.

Mr et Mme BIBERON signalent que d'autres chemins sont labourés, voire clôturés, sans susciter de réaction de la part de la Commune. Ils demandent un traitement équitable à leur égard, qui consisterait

- Soit à demander la réouverture de tous les chemins,
- Soit d'accepter leur proposition, à savoir :
 - Sans transfert de propriété, autorisation de labourer le CR n° 24
 - Aménagement d'un espace engazonné

Contre-proposition émise en séance :

- Sans transfert de propriété autorisation de labourer,
- Plantation et entretien d'une haie en bordure de la rue de la Fontaine Mignon.

Votent pour cette contre-proposition :

- Pour : R. JOYOT, D. ROLLAND, A. CHOTEAU, L. LACHAPELLE, F. FAUQUEMBERGUE, B. CAFFIER, M. LEDOUX, N. SUZE, O. WAUTERS.
- S'abstiennent : Y. MERLIN, C. JOLLIVET, G. DELABY, B. LÉTUVÉ, M. VASSEUR.
- Contre : N. PERROTTE.

10. Composition de la Commission des chemins.

M. VASSEUR désire la rejoindre.

Accord unanime du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

- My. LEDOUX, travaux de ROYE : les enrobés ont été étalés. L'entreprise de fibre optique avait promis de la terre végétale.
- Nancy SUZE, elle suggère que soit prolongée la réfection de l'accotement de la rue des Faïenciers. Elle signale des nids de poule dans la rue entre le transformateur et Pierrepont.
- A. CHOTEAU suggère que les voitures garées à l'angle de la rue des Faïenciers et de la rue de Pierrepont, soient mieux garées pour ne pas obstruer la visibilité.
- D. ROLLAND signale les travaux au 301 de la Route Nationale, et qui risquent d'amener à un éboulement.
- Nadège PERROTTE signale des opérations de métrage dans la rue de la Mairie. Il ne peut s'agir d'une prestation commandée par la Mairie.

PROCHAINS RENDEZ VOUS

Date présumée du prochain Conseil lundi 05 septembre à 19 h 30.

BONNES VACANCES

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>